



## 1 - Actualité nationale et internationale

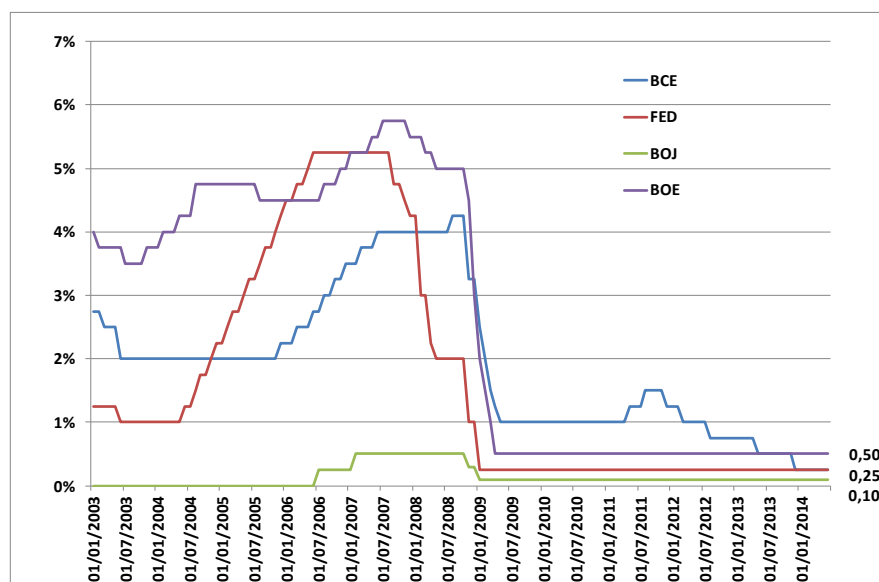
### Taux d'intérêt

#### La BCE renforce l'orientation accommodante de sa politique monétaire

Lors de sa réunion du 5 juin 2014, le Conseil des gouverneurs de la BCE a annoncé un ensemble de mesures visant à renforcer l'orientation accommodante de sa politique monétaire. La première série de mesures consiste en une nouvelle baisse des taux directeurs : le taux des opérations principales de refinancement est abaissé de 10 points de base, à 0,15% ; le taux de la facilité de prêt marginal est abaissé de 35 points de base, à 0,40% ; le taux de la facilité de dépôt est abaissé de 10 points de base, à -0,10%, c'est-à-dire un taux négatif. La deuxième série de mesures vise à soutenir l'activité de prêt bancaire aux ménages et aux sociétés non financières (à l'exception des prêts immobiliers). Elle consiste en opérations « ciblées » de refinancement à long terme (Targeted Longer-Term Refinancing Operations ou TLTRO) à échéance septembre 2018. La troisième série de mesures vise à améliorer le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Elle consiste à intensifier les travaux préparatoires relatifs à l'acquisition par l'Eurosystème de titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS) simples et transparents ayant pour actifs sous-jacents des créances privées. La quatrième série de mesures vise à contenir la volatilité des marchés monétaires. Elle consiste à prolonger au moins jusqu'en décembre 2016 la conduite des opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offre à taux fixe dans lesquels l'intégralité des soumissions est servie (fixed-rate, full allotment), et à suspendre les opérations de stérilisation de la liquidité injectée dans le cadre du programme pour les Marchés de Titres (Securities Market Programme ou SMP). Lors de la conférence de presse suivant la réunion du Conseil, le Président de la BCE, Mario Draghi, a présenté cet ensemble de mesures en soulignant que « si nécessaire, la politique monétaire pourra de nouveau être rapidement assouplie » et que le Conseil des gouverneurs « affirmait unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels s'il devenait nécessaire de faire face à des risques supplémentaires d'une période trop prolongée de faible inflation ».

<https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/la-bce/communiqués-et-décisions-de-la-banque-centrale-européenne.html>

Taux directeur des principales banques centrales



## Nouveaux billets

### Point sur la mise en circulation de la nouvelle gamme de billets en F CFP

Le 5 juin 2014, soit plus de 4 mois après leur introduction (le 20 janvier), les nouveaux billets en F CFP représentent 67 % de la circulation fiduciaire, tous territoires confondus. Ce taux atteint 83 % pour la Nouvelle-Calédonie, 56 % pour la Polynésie française et 26 % pour Wallis-et-Futuna. Pour mémoire, les billets de l'ancienne gamme peuvent être utilisés comme moyen de paiement ou déposés en compte bancaire jusqu'au 30 septembre 2014. Au-delà, ils seront échangeables auprès de l'IEOM selon certaines modalités.

## Chômage

### Hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en avril

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 364 100 en France métropolitaine fin avril 2014. Ce nombre est en hausse par rapport à la fin mars 2014 (+0,4 %, soit +14 800). Sur un an, il croît de 3,5 %.

### Léger recul du chômage en ZE18 et UE28

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,7 % en avril 2014, en recul par rapport au taux de 11,8 % enregistré en mars 2014 et à celui de 12,0 % d'avril 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,4 % en avril 2014, en baisse par rapport au taux de 10,5 % de mars 2014 et à celui de 10,9 % d'avril 2013. Eurostat estime qu'en avril 2014, 25,471 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,751 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 151 000 dans l'UE28 et de 76 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2013, le chômage a baissé de 1,167 million de personnes dans l'UE28 et de 487 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,2 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,5 % en février 2014) et en Espagne (25,1 %).

## Inflation

### L'inflation en baisse dans la zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,5 % en mai 2014, en baisse par rapport au mois d'avril où il était de 0,7 %. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, les services devraient connaître le taux annuel le plus élevé en mai (1,1 % contre 1,6 % en avril), suivis de l'alimentation, boissons alcoolisées & tabac (0,1 % contre 0,7 % en avril), des biens industriels hors énergie (0,0 % contre 0,1 % en avril) et de l'énergie (0,0 % contre - 1,2 % en avril).

### France : Stabilité de l'IPC en avril

En avril 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) est stable après une hausse de 0,4 % en mars 2014. Sur un an, il augmente de 0,7 % (après +0,6 % en mars 2014). Hors tabac, il est également inchangé en avril 2014 et croît de 0,6 % sur un an. Corrigé des variations saisonnières, l'IPC se replie de 0,2 % en avril 2014.

## FMI

### Alerte sur le marché immobilier mondial

S'appuyant sur un nouvel indice global des prix immobiliers, le FMI relève des risques de bulles immobilières : « L'indice global du FMI a progressé continuellement au cours de 7 trimestres. Sur les 12 derniers mois, les prix ont grimpé dans 33 pays des 51 pays passés en revue ». L'institution rappelle : « les flambées des prix immobiliers ont été à l'origine de plus de deux tiers des 50 crises bancaires récentes ». L'évolution récente du marché est plus particulièrement préoccupante en Belgique, au Canada (33 %), en Australie (32 %), en Nouvelle-Zélande (30 %), au Royaume-Uni (27,5 %) et en France (28,5 %).

## Asie

### Chine : Internationalisation croissante du yuan

En un an, l'utilisation de la devise chinoise par les États-Unis pour commercer avec la Chine a quadruplé. Les échanges libellés en yuan ne représentent encore que 2,4 % des transactions entre ces deux puissances (soit +1,7 point en un an). Mais, selon les données de Swift (qui recense les échanges automatiques réalisés par 10 000 banques du monde entier), la valeur des paiements en renminbi entre les États-Unis et le reste du monde a progressé de 327 % sur un an en avril 2014.